

Centre Médico-Social Saint-Luc de Tchannadè

Mission du 1 au 16 février 2020

Marie-Christine et Frédéric Dubois, Patrick Guadagnin

Préambule

Notre trio qui s'est reconstitué pour une nouvelle mission, retrouve assez rapidement ses marques. Rien d'étonnant, il s'agit du dixième épisode de cette série ! Il est vrai que les différentes étapes de notre voyage ont un côté « rituel bien huilé », mais il faut reconnaître que c'est assez confortable. Départ de la gare de Saint-Pierre des Corps avec nos taxis respectifs (Anne-Marie et Odile), trajet en TGV direction Roissy (cette fois sans étape à Paris), attente à Roissy, vol AF0860 agrémenté d'un plateau repas (bof) et de films, accueil à l'aéroport de Lomé par une sœur PSP au bleu habituel,



arrivée à la maison d'accueil des sœurs PSP, nuit rythmée par le chant lancinant du muezzin et le lendemain nous prenons dès 7 heures le bus direction Kara.

Certaines nouveautés sont venues rompre cette routine. Le Coronavirus se rappelait à notre bon souvenir à Roissy ainsi qu'à Lomé où nous avons eu droit à une prise de température sur grand écran. Sœur Colombe venue nous accueillir à l'aéroport constituait un nouvel élément dans notre paysage et, pour la première fois, nous avons fait le

trajet avec un bus de la société LK, Lomé-Kara. L'essayer, c'est l'adopter ! Autre nouveauté, la déviation de Bafilo complète désormais le contournement de la faille d'Alédjo ce qui nous a permis d'arriver sans encombre à Kara vers 14 h.

Pour le reste, pas de changement. Sur le trajet, le décor habituel défile avec sa multitude de personnes marchant à leurs risques et périls sur le bas-côté de la route. Les habitations à l'architecture toujours aussi sommaire côtoient une route, elle, en bon état. Là, pas de nouveauté, la pauvreté de la population est toujours aussi désespérante. Aux arrêts habituels, des femmes assaillent les voyageurs avec leur marchandise à vendre juchée sur leur tête. A l'arrivée les taxis-motos guettent le client.



Bien que l'élection présidentielle soit prévu le 22 février, à notre grand étonnement, aucune trace de campagne électorale sur notre parcours.

À l'arrivée à Kara, nous sommes chaleureusement accueillis par les sœurs qui nous acheminent aussitôt à Tchannadè. Partis de France le vendredi 31 janvier, arrivés le samedi premier février, nous avons donc notre dimanche pour nous remettre de notre voyage. Le lundi matin, après le traditionnel « bouquet de bonne arrivée » et les pas de danse du célèbre et non moins traditionnel « *matchatcha* », nous nous mettons au travail.

Au CMS Saint-Luc de Tchannadè, on est chez nous !

À notre arrivée au CMS, nous avons en tête les objectifs de notre mission : le recueil des données 2019 nécessaire à la rédaction des rapports, les problèmes en suspens à résoudre, ainsi que les ajustements à apporter aux différents projets pour 2020. Mais, au-delà de ces aspects pratiques, il y a surtout le plaisir partagé de se retrouver avec nos amis togolais. La réciprocité est très certainement vraie comme en atteste l'authentique joie affichée sur les visages qui nous accueillent. *Au CMS Saint-Luc, on est chez nous !!*

A remarquer deux changements parmi les sœurs responsable du CMS : La direction du CMS est désormais assurée par sœur Germaine et Sœur Anne est la nouvelle responsable de la maternité.

Consultation de Dermatologie

Les annonces faites pendant les offices des différentes églises de Kara prévenant de la venue prochaine d'un dermatologue au CMS ont porté leurs fruits ; à tel point qu'un nombre record de consultations de dermatologie a été effectué. En deux semaines, pas moins de 287 patients sont venus consulter.



Cinq d'entre eux ont bénéficié d'une petite chirurgie. Des groupes constitués sont venus en nombre : étudiants venant du CIDAP de Baga et des séminaristes. Les consultations commençaient vers 8 heures, se poursuivaient le plus souvent jusqu'à 14-15 heures, voire 15h30. Cet afflux de patients est aussi le reflet de la réputation qu'a acquise le CMS dans le domaine de la dermatologie.

Pour consacrer un maximum de temps aux consultations de dermatologie et bénéficier au mieux de la formation apportée par Patrick, Jean a délégué une grande partie des consultations médicales à Éric et sœur Cécile.

Les motifs de consultation étaient d'une très grande diversité. Ils pouvaient s'agir de motifs classiques (acné, prurit et prurigo...) ou de motifs moins fréquents comme un psoriasis étendu chez un enfant, des molluscum contagiosum ou des

dermatologies infectieuses telle qu'une actinomyose disséminée ou encore à des pathologies plus rares comme un hamartome verruqueux congénital chez un enfant de 13 ans. Pour plus de détails consulter, le diaporama à la rubrique diaporama du site Tawaka.fr.

Parmi les motifs non dermatologiques qui se sont « présentés par erreur » il faut noter : une tumeur mammaire d'allure néoplasique, deux tumeurs musculaires très suspectes (l'une localisée au deltoïde, l'autre sur une cuisse) ainsi qu'une arthrite de la cheville.



Programme de soins des cicatrices chéloïdes et des plaies



Soins des cicatrices chéloïdes

L'ensemble du matériel est en bon état. La panne de l'autoclave survenue fin 2018 ne s'est pas répétée. Le contrat de maintenance mis en place avec un technicien biomédical début 2019 en est très probablement la raison.

Un Dermojet a été révisé sur place et le fabricant AKRA Dermojet a fait don d'un nouveau Dermojet portant à cinq le nombre d'appareils disponibles.

Depuis quelques mois, les centrales d'achat togolaises, sont en rupture d'approvisionnement de Kénacort. Le CMS s'est trouvé dans l'obligation de puiser dans son stock de réserve. Pour le reconstituer, les dermatologues de Tawaka assurent un complément d'approvisionnement temporaire.

Pour le traitement des cicatrices chéloïdes, Devant la parfaite autonomie dont font preuve James, Éric, et Sœur Cécile, Patrick n'a pas eu à pratiquer d'injection de Kénacort.

Pour plus de détails vous pouvez consulter le diaporama à la rubrique diaporama su site Tawaka

Deux cas vus pendant notre séjour illustrent la qualité des résultats obtenus :

Le premier correspond à une cicatrice chéloïde au niveau de la lèvre supérieure traitée par injection de Kénacort au Dermojet.

Le 22 septembre 2018

Le 11 février 2020



Le second présentait des cicatrices chéloïdes de gros volumes nécessitant une chirurgie d'exérèse préalable au traitement par Dermojet.

Ce patient a bénéficié de l'accord passé par le CMS Saint-Luc et les chirurgiens plasticiens en mission à l'hôpital d'Afagnan. Comme convenu, le patient a été revu au CMS et a eu des injections de Kénacort en post opératoire.



Ci-dessus situation le 23 avril 2019



Ci-contre situation le 14 février 2020

Soins des plaies

De la même manière que pour le traitement des cicatrices chéloïdes, les résultats obtenus pour le soin des plaies de grande étendue avec cellulite infectieuse sont une preuve objective des compétences désormais acquises par le personnel du CMS Saint-Luc.

Cette constatation a pu être faite à la vue des photos successives de plaies traitées. De plus, au cours de notre mission, nous avons eu l'opportunité de constater la guérison d'une plaie infectée suite à un érysipèle



Évolution entre le 5 août 2019.....



... et le 3 février 2020

Rapport d'activité

Pendant cette mission un travail de fond a été effectué pour revoir les outils indispensables au recueil des données nécessaires à la rédaction des rapports (activités et finances) destinés à la Fondation Pierre Fabre, financeur principal de ce programme.

Au cours de séances de travail avec Éric et sœur Cécile, Marie-Christine a revu les cahiers de recueil de données ainsi que les tableurs Excel qui ont permis de finaliser le rapport d'activité 2019.

Ce rapport peut être consulté sur le site Tawaka à la rubrique Nos Actions.



Travaux de rénovation au CMS Saint-Luc

Au cours de notre mission de février 2019, nous avons constaté que les locaux du CMS n'était pas au niveau de la qualité des soins et que la chaleur qui y régnait, ne permettait pas de prodiguer des soins de haut niveau dans des conditions adaptées pour les patients comme pour le personnel soignant.

À notre retour, nous apprenons que le prix Dermatologue du Cœur 2018 de La Roche Posay avait été attribué à Tawaka.

L'attribution de ce prix était en parfaite synchronisation avec la constatation que nous avons faite et Tawaka était en mesure de financer un programme de travaux qui a débuté courant 2019. Pendant notre séjour nous avons pu constater l'état d'avancement des travaux. La salle de soin est désormais équipée d'une climatisation.



La finalisation des travaux a été discutée avec les responsables et les membres du personnel du CMS, l'objectif étant de doter le bâtiment de soins d'une nouvelle salle de consultation et de deux salles de soin dont l'une est climatisée. Les travaux devraient se terminer au premier semestre 2020,

A la fin de ce rapport, une série de photos permet de juger de l'état d'avancement des travaux entrepris au CMS Saint-Luc.

Programme VIH/SIDA

Pendant notre séjour, nous apprenons que, depuis août 2019, il n'y a plus de prérequis biologiques (bilan pré-thérapeutique ou niveau de CD4) pour être éligible aux traitements ARV. Ces examens doivent être faits mais il n'est plus nécessaire d'attendre leurs résultats pour bénéficier des ARV. Fini les délais pouvant dépasser plusieurs années !! Une fois la séropositivité confirmée, la mise sous traitement est donc quasi immédiate ; d'autant que Jean est habilité à la dispensation des ARV.

Au Togo l'assurance maladie se limite essentiellement aux fonctionnaires. La grande pauvreté de la majorité de la population reste donc un obstacle et pas des moindres (!) à l'accès aux soins des PVVIH. Ce programme vise à lever cet obstacle majeur en prenant en charge les frais médicaux restant à la charge des patients.



La dispensation des ARV amène un surcroît de travail à Jean qui assure le suivi de sa cohorte avec un grand professionnalisme qui n'a d'égal que ses qualités humaines.

Ci-contre l'armoire avec les carnets de surveillance des PVVIH pour lesquels Jean assure la dispensation des ARV. Au niveau des étagères centrales ont été disposés quelques carnets à souches de dispensation d'ARV. Figurent aussi des exemplaires de médicaments (ARV et Bactrim) dont Jean assure la dispensation.

À notre départ de Tchannadè, en février 2019 la cohorte comptait

177 patients. En 2020, à la même période, elle en comptait 190 dont 9 nouveaux cas depuis janvier 2020, contre 5 en 2019. Il est à remarquer qu'une femme enceinte figure parmi les nouveaux séropositifs de 2020, alors que sur l'année 2019 aucune femme enceinte n'avait été dépistée.

Procédure de contrôle des sérologies VIH au Laboratoire

En cas de positivité du test fait en première intention, un second test, lui aussi de type TROD, est pratiqué. Si la positivité se répète, la personne est alors considérée séropositive. En cas de discordance, un nouveau prélèvement est programmé mais, sans attendre, un buvard de contrôle est adressé au laboratoire de virologie du CHU de Tours.



Fin 2019, une discordance s'est révélée séropositive sur le buvard testé au laboratoire de virologie de Tours. Parmi tous les buvards de contrôle, mis à part un cas de début d'infection, il s'agissait de la première discordance qui se révélait être séropositive au laboratoire du CHU de Tours. Malheureusement la patiente ne s'est pas présentée pour le second prélèvement et a été perdue de vue.

En conséquence, pour réduire le risque de perte de vue parmi les discordances VIH au laboratoire du CMS, une procédure a été mise en place pour veiller au rappel des cas VIH discordants. Cette procédure est analogue à celle du rappel des femmes enceintes dépistées AgHBs positif à la maternité.

Ces quelques photos, celle de la page précédente et celle-ci, montrent les conditions de travail précaires de réalisation des examens de laboratoire.

Malgré l'exiguïté du laboratoire, le personnel fait un travail de qualité. Toutefois, la nécessité de travaux de rénovation devient une évidence.



Programme PTME-HB au CMS Saint-Luc



La nomination d'une nouvelle responsable à la maternité du CMS (Sœur Anne) a été l'occasion de revoir en détail les différentes procédures du programme de Prévention de la Transmission Mère-Enfant de l'Hépatite B (PTME-HB) avec les responsables du CMS.

Le personnel de la maternité impliqué dans la réalisation de ce programme a aussi été réuni : Sœur Anne, les accoucheuses et

Denise de la PMI. L'ensemble des différentes étapes de ce programme ont été revues, en allant de l'information à faire à chaque étape du suivi de grossesse, jusqu'au contrôle à partir de l'âge de 9 mois à l'occasion des visites de PMI. Un accent particulier a été mis sur l'utilisation de l'outil de surveillance mis en place en 2018 visant à s'assurer que les femmes enceintes identifiées AgHBs positif viennent bien accoucher à la maternité. Les frais d'accouchement (3500FCFA) pouvant constituer un frein à leur venue à la maternité, il a été rappelé que la mère ne participe à ces frais qu'à hauteur, au maximum, de 500FCFA. Les restes des frais, voire la totalité, étant assurés par Tawaka.

Si le taux de sérologies AgHBs-positif reste au même niveau depuis 2010, 12% en moyenne ; en revanche, il a été observé depuis quelques années une baisse du nombre d'accouchements réalisés annuellement à la maternité du CMS. En 2019, environ 400 femmes enceintes ont bénéficié d'un dépistage à la maternité, alors que cet effectif était plutôt de l'ordre de 500 il y a dix ans. Des raisons sociologiques peuvent expliquer cette diminution liée à une baisse de fréquentation de la maternité : première grossesse à un âge plus avancé, diminution du nombre de gestation par femme.



Néanmoins, pour limiter cette diminution, voire augmenter le niveau de fréquentation de la maternité, deux points ont été abordés : nécessité de pérenniser l'activité échographique et améliorer la salle de consultation de la maternité.

Pour ce qui est de l'échographie, pendant notre séjour, la salle d'échographie a été équipée d'un climatiseur et d'un onduleur. Grâce à ces équipements, l'électronique de l'échographe sera moins soumise à des pannes relatives à la chaleur et aux aléas de l'approvisionnement en électricité. A cause de cette vulnérabilité, la sonde de l'échographe a été endommagée. Le changement de sonde devenait une nécessité. À notre retour, ce problème a été résolu grâce à l'efficacité de François Martin qui a activé son réseau et pu obtenir une nouvelle sonde.

Malheureusement, au moment où ce rapport est bouclé, il est difficile de savoir quand cette sonde pourra être acheminée à la maternité du CMS-Saint-Luc.

Pour améliorer la qualité des consultations gynécologiques et de suivi de grossesse, un projet de travaux d'extension de la maternité, visant à individualiser une salle d'examen du bureau de consultation de la sage-femme, a été étudié.



Ces travaux d'extension ont pour objectif de permettre aux examens gynécologiques de se faire dans de meilleures conditions de confort et de confidentialité.

Le lit d'examen gynécologique se trouve actuellement dans un bureau de consultation exigu et la porte d'accès à ce bureau n'assure pas la confidentialité requise si un examen gynécologique est en cours.

Programme PTME-HB au dispensaire de Kétao

Le mardi de notre seconde semaine togolaise, sur la route nous conduisant au dispensaire de Kétao, la profusion d'affiche en faveur du « président-candidat-prochainement réélu » faisait la preuve que la campagne présidentielle était officiellement lancée. En revanche, les affiches des autres candidats étaient beaucoup plus discrètes pour ne pas dire inexistantes. Nous sommes venus en compagnie de sœur Cécile (à droite sur la photo) qui avait participé à la mise place du programme en 2019.



Comme de bien entendu, nous avons été chaleureusement accueillis dans un climat mêlant à gentillesse et respect mutuel.

Le point a été fait sur le programme avec, à droite de Marie-Christine, sœur Delphine responsable du laboratoire, sœur Marie-Bernard, responsable du dispensaire et, à sa gauche, la nouvelle sage-femme, Immaculé Atou. Ce tour d'horizon nous a permis de constater l'implication de toute l'équipe du dispensaire pour la réalisation de ce programme.

L'utilisation efficace des outils mis en place avec sœur Cécile en est une preuve objective.

En 2019, toutes les femmes enceintes vues en consultation prénatale ont accepté le principe du dépistage Hépatite B. Parmi les 249 femmes enceintes testées, 28 se sont révélées porteuses du virus de l'hépatite B soit 11 %. Au cours de l'année, 24 enfants ont bénéficié d'une vaccination à la naissance. Pour certains d'entre eux, la mère avait été dépistée en 2018.

Il faut rappeler que le projet PTME-HB à Kétao est financé pour les années 2019-2020 par les associations Inner Wheel de Tours en Inner Wheel de Berlin.

Comme au CMS de Tchannadè, et pour les mêmes raisons, la sonde de l'échographe s'est détériorée au point d'être totalement inutilisable.

Là encore, l'efficacité de monsieur François Martin laisse espérer que cette sonde puisse être prochainement remplacée.



Réunions avec les sœurs PSP à la maison mère

Cette réunion s'est déroulée dans une salle dont le dégradé de bleu est à l'image de la couleur emblématique des sœurs PSP. Ce bleu est aussi le reflet de la qualité du partenariat entre les sœurs et Tawaka.



Au cours de cette réunion, les différents aspects du partenariat entre le CMS Saint-Luc et Tawaka ont été abordés. Ses objectifs ont été rappelés : favoriser l'accès aux soins de la population, notamment les plus pauvres, faire progresser l'offre de soin, former le personnel du CMS.

Certains détails d'organisation des relations entre Tawaka, les sœurs PSP et le CMS ont été revus afin d'atteindre le meilleur niveau d'efficacité possible, que ce soit pour les aspects financiers ou les aspects techniques. Pendant cette réunion, il a été évoqué l'idée d'associer dans les mêmes festivités les 25 ans du CMS Saint-Luc et les 10 ans de son partenariat avec Tawaka.

Une autre réunion a été organisée avec l'ensemble du personnel du CMS. Elle a été l'occasion d'échanges fructueux qui ont permis de mesurer le haut niveau d'implication du personnel et la solidité des liens qui nous unissent.

Conclusion

Au terme de cette mission, nous partons en laissant derrière nous un bilan très positif. La continuité des projets est assurée. Certains projets comme ceux liés à la dermatologie continuent de prendre de l'ampleur. Certes des difficultés peuvent survenir mais des solutions finissent par être trouvées. Peut-être grâce à la providence.

État d'avancement des travaux au CMS Saint-Luc de Tchannadè

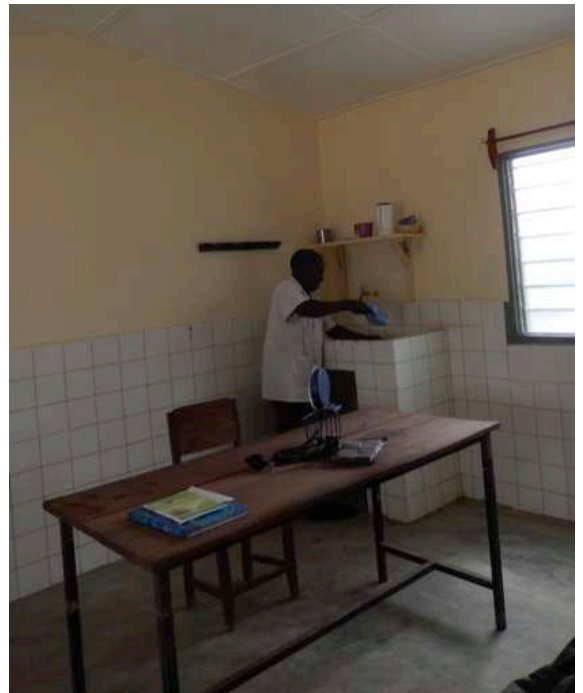
Situation en février 2020



Quelques aménagements restent encore à réaliser dans la première salle de soins (photo ci-contre).

Les travaux ont débuté dans l'ancienne salle de consultation. Il devrait aboutir à en faire la salle de soin numéro deux (photo ci-dessous).

La salle de stockage contiguë, où se trouve l'autoclave, sera totalement rénovée pour devenir la nouvelle salle de consultation (photo ci-dessous).



Par ailleurs les toilettes du CMS ont été totalement rénovées ainsi que la fosse septique attenante.



Merci

Merci à Sœur Colombe pour son accueil à Lomé

Merci à tous nos amis du CMS pour la qualité de leur travail et leur implication dans les différents projets que nous menons en collaboration avec eux.

Un Merci particulier à Jean pour la qualité de son travail et l'impulsion qu'il donne au CMS. Son rôle est primordial dans le succès des projets que nous menons au CMS

Merci aux sœurs de la Providence de Saint-Paul pour leur accueil



Merci à Sœur Léocadie pour le repas partagé à la maison mère à l'occasion duquel nous avons pu échanger sur notre partenariat avec le CMS.

Merci aux membres de l'association qui apportent leur soutien. Donateurs ou membres actifs qui vont en mission à Tchannadè. Chacun apporte sa pierre à l'édification du « Tawaka » !!

Merci aux différents bailleurs qui soutiennent l'action de Tawaka au CMS Saint-Luc de Tchannadè : la Région Centre-Val de Loire, la Fondation Pierre Fabre, La Fondation La Roche Posay, les Associations Inner Wheel Tours et Berlin.

Merci à vous tous pour votre soutien



Marie-Christine et Frédéric DUBOIS

Patrick GUADAGNIN